

LETTRE A TOUS LES FERTOIS

Chère Madame, Cher Monsieur,

Si je m'adresse aujourd'hui à chacune et chacun d'entre vous, c'est pour évoquer un sujet qui nous préoccupe tous, celui du devenir de la Médecine libérale à LA FERTE BERNARD.

Lorsque j'ai été élu Maire, au mois de Mars 2008, j'avais consulté tous les Médecins de notre ville afin qu'ils me donnent leur sentiment sur la situation médicale et son devenir.

La très grande majorité d'entre eux m'avait alors écrit pour me dire que la situation était globalement satisfaisante quoique déjà un peu en tension.

Aujourd'hui, la donne a été profondément modifiée par la décision légitime de trois d'entre eux de faire valoir leurs droits à la retraite, après de nombreuses années d'exercice dans notre ville. L'état actuel de la démographie médicale fait que d'autres Médecins les suivront dans les toutes prochaines années.

Ainsi, sommes-nous passés d'une situation globalement satisfaisante à une situation préoccupante.

C'est pourquoi, depuis plusieurs mois déjà la ville s'est mise en recherche de nouveaux Médecins. 1.500 ont été approchés, 21 contacts ont été noués, 7 rendez-vous fixés et pas un Médecin n'a accepté de venir s'installer à LA FERTE BERNARD, seul ou en maison médicale.

Ces résultats sont conformes aux choix des nouveaux Médecins généralistes qui ne veulent plus s'installer en libéral mais sont à la recherche du salariat. Ainsi, en 2009, sur les 5113 Médecins généralistes sortis diplômés des Facultés de médecine, 66% recherchaient un poste de Médecin salarié, 28% préféraient faire des remplacements pour ne pas s'installer à leur compte et seulement 8,5% envisageaient d'ouvrir un cabinet libéral. 8,5%, c'est-à-dire 450 Médecins pour 36.000 communes !

Toutes les solutions essayées par les uns ou par les autres n'ont pas, jusque-là, rencontré le succès. Les maisons médicales financées par l'argent des contribuables n'ont pas fait la preuve de leur efficacité. Dernièrement encore, la commune d'ECOMMOY a investi dans une maison médicale qui reste désespérément vide.

.../...

C'est pourquoi, prenant en compte le désir des nouveaux Médecins, constatant l'échec des mesures initiées ici ou là, observant que les Médecins eux-mêmes ne parviennent pas à se faire remplacer lorsqu'ils partent en retraite, la ville de LA FERTE BERNARD a décidé de créer un CENTRE MUNICIPAL DE SANTE à compter du 1^{er} septembre 2011.

Nous venons pour cela de recruter un premier Médecin salarié de la Ville qui sera le coordonateur de ce CENTRE MUNICIPAL DE SANTE.

Avant la fin de cette année, un second Médecin le rejoindra. Enfin, en Novembre 2012, deux autres Médecins viendront rejoindre notre CENTRE MUNICIPAL DE SANTE.

Ces Médecins exerceront exactement comme les Médecins libéraux. Le CENTRE MUNICIPAL DE SANTE sera ouvert à tous et à la disposition de tous ceux qui n'ont pas déjà un Médecin traitant. Des visites à domicile seront proposées aux patients qui ne peuvent se déplacer. Enfin, les Médecins du CENTRE MUNICIPAL DE SANTE assureront leur tour de garde aux côtés des Médecins libéraux.

Le CENTRE MUNICIPAL DE SANTE sera installé 17 rue Hoche à LA FERTE BERNARD.

Ces centres de santé ne sont pas nouveaux. Il en existe déjà 1454 en France. Ils ont fait la preuve de leur efficacité. En revanche, notre CENTRE MUNICIPAL DE SANTE sera le premier en Sarthe et dans les Pays de la Loire.

Certains pourraient être choqués que la Ville s'investisse ainsi aux lieu et place du privé. A ceux-là je souhaite dire que cette intervention repose sur la carence du secteur libéral à assurer son propre renouvellement. Il s'agit aussi d'une mesure d'intérêt général puisqu'elle concerne toute la population.

Je tiens d'ailleurs à préciser que si demain, d'autres secteurs de la santé et notamment la Chirurgie dentaire rencontrait les mêmes difficultés, nous apporterions la même réponse.

Face à la surcharge des Médecins libéraux. Face aux difficultés que rencontrent certains Fertois à trouver un Médecin en capacité de les prendre pour patients. La Ville a décidé de prendre ses responsabilités comme nous l'avions fait, en son temps, pour le scanner de l'hôpital.

Compte tenu de l'importance de ces questions de santé, j'ai tenu à vous tenir informé(e) personnellement de ce projet municipal.

Vous pouvez compter sur l'engagement et le dévouement de votre Conseil municipal.

Je vous prie de croire, Chère Madame, Cher Monsieur, à l'assurance de mes sentiments les meilleurs.

Le Maire
Conseiller Régional



Jean-Carles GRELIER